

# MAXIMUM<sup>MC</sup>

## 1/2 po (12,7 mm)

Clé à chocs très résistante



N° de modèle 054-2099-6

### **IMPORTANT :**

Veillez lire ce guide avant d'utiliser cet article et conservez-le aux fins de consultation ultérieure.

**GUIDE  
D'UTILISATION**



# TABLE DES MATIÈRES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	4
AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRALE RELATIFS AUX OUTILS ÉLECTRIQUES	5
AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ SUPPLÉMENTAIRES RELATIFS À LA CLÉ	8
SYMBOLES	9
SCHÉMA DES PIÈCES CLÉS	10
LISTE DES PIÈCES	11
CONSIGNES D'UTILISATION	12
COMMENT ENTRETENIR LES OUTILS AVEC SOIN	13
GARANTIE	14

**REMARQUE:** Si des pièces sont manquantes ou endommagées, ou si vous avez des questions, veuillez appeler notre service d'assistance téléphonique sans frais au 1 888 670-6682.



## CONSERVEZ CES CONSIGNES

Le présent guide d'utilisation contient un mode d'emploi et des consignes de sécurité importants. Lisez et respectez toutes les instructions lorsque vous utilisez cet article.

**CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

TENSION	120 V CA, 60 Hz
AMPÈRES	8,5 A
VITESSE DE VISSAGE	2100 tr/min
VITESSE DE PERCUSSION	2700 c/min
COUPLE DE SERRAGE MAXIMUM	400 pi-lb (542 N.m)
PRISE	carrée de 1/2 po (12,7 mm)
CLASSE DE PROTECTION	□/II
LONGUEUR DU CORDON	10 PI (3 M)
POIDS DE L'OUTIL	7 lb (3,18 kg)

## SÉCURITÉ DE L'AIRE DE TRAVAIL

- **Gardez l'espace de travail propre et bien éclairé.** Les endroits encombrés ou sombres sont propices aux accidents.
- **N'utilisez pas d'outils électriques dans les environnements explosifs, par exemple en présence de liquides, de gaz ou de poussières inflammables.** Les outils électriques produisent des étincelles qui pourraient enflammer ces matières.
- **Tenez les enfants et les spectateurs à l'écart lors de l'utilisation d'un outil électrique.** Les distractions peuvent entraîner la perte de son contrôle.



### AVERTISSEMENT!

Certaines poussières créées par le ponçage mécanique, le sciage, le meulage, le perçage et d'autres activités de construction contiennent des substances chimiques connues pour causer le cancer, des malformations congénitales ou d'autres dommages au fœtus. Voici quelques exemples de ces substances chimiques:

- Plomb provenant des peintures à base de plomb.
- Silice cristalline provenant des briques et du ciment, ainsi que d'autres produits de maçonnerie.
- Arsenic et chrome provenant du bois de construction chimiquement traité.

Le risque que présentent ces expositions varie en fonction de la fréquence de ce type de travail. Pour réduire l'exposition à ces substances chimiques, travaillez dans un endroit bien aéré, avec un équipement de sécurité approuvé, tel qu'un masque anti-poussière spécialement conçu pour filtrer les particules microscopiques.



### AVERTISSEMENT!

Cet article peut contenir du plomb, des phtalates ou autres produits chimiques, connus pour causer le cancer, des malformations congénitales et autres problèmes de reproduction. Veuillez vous laver les mains après l'utilisation du produit.



### AVERTISSEMENT!

Lisez toutes les consignes et avertissements de sécurité. Le non-respect des avertissements et consignes ci-après peut entraîner des chocs électriques, un incendie ou de graves blessures.

Conservez toutes les consignes et avertissements pour référence ultérieure.

Le terme outil électrique dans les avertissements fait référence à votre outil électrique (à fil) ou votre outil électrique alimenté par batterie (sans fil).

## SÉCURITÉ EN ÉLECTRICITÉ

- Les fiches d'outil électrique doivent correspondre à la prise électrique. Ne modifiez jamais la fiche. N'utilisez pas des fiches d'adaptation avec les outils électriques mis à la terre. Les fiches non modifiées et les prises correspondantes réduiront le risque de choc électrique.
- Évitez tout contact avec les surfaces mises à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs. Les risques de décharge électrique sont accrus lorsque votre corps est en contact avec une surface mise à la terre.
- N'exposez pas les outils électriques à la pluie ou à l'humidité. Toute infiltration d'eau dans l'outil augmente les risques de décharge électrique.
- N'utilisez pas le cordon de façon abusive. N'utilisez jamais le cordon pour transporter, tirer ou débrancher l'outil électrique. Tenez le cordon à l'écart de la chaleur, de l'huile, des bords tranchants et des pièces mobiles. Un cordon endommagé ou emmêlé augmentera le risque de chocs électriques.
- Lors de l'utilisation d'un outil électrique à l'extérieur, utilisez une rallonge conçue pour une utilisation à l'extérieur. L'utilisation d'une rallonge conçue pour une utilisation à l'intérieur réduit le risque de choc électrique.
- Si l'utilisation d'un outil électrique dans un endroit humide est inévitable, utilisez une prise de courant protégée par un disjoncteur différentiel. L'utilisation d'un disjoncteur différentiel réduit le risque de choc électrique.

## SÉCURITÉ PERSONNELLE

- Restez vigilant, portez attention à ce que vous faites et faites preuve de bon sens lors de l'utilisation d'un outil électrique. N'utilisez pas un outil électrique lorsque vous êtes fatigué ou sous l'influence d'une drogue, d'une boisson alcoolique ou d'un médicament. Un instant d'inattention lors de l'utilisation des outils électriques peut entraîner des blessures graves.
- Utilisez un équipement de protection individuelle. Portez toujours des lunettes de sécurité. Un équipement de protection tel que masque antipoussières, des chaussures de sécurité antidérapantes, un casque de sécurité, ou un casque antibruit utilisée dans des conditions appropriées réduiront le risque de blessures.
- Évitez un démarrage accidentel. Assurez-vous que l'interrupteur est en position d'arrêt avant de brancher l'outil dans une prise de courant et/ou d'insérer le bloc-batterie dans l'outil, de soulever ou de porter l'outil. Porter des outils le doigt sur l'interrupteur et brancher des outils dont l'interrupteur est en position de marche sont des conduites propices aux accidents.
- Retirez les clés de réglage avant de mettre l'outil en marche. Une clé laissée sur une pièce rotative de l'outil peut causer des blessures.
- Ne tendez pas le bras trop loin. Gardez toujours une bonne assise et un bon équilibre. Une bonne tenue et un bon équilibre permettent de mieux contrôler l'outil en cas de situations imprévues.
- Portez des vêtements appropriés. Ne portez pas de vêtements amples ni de bijoux. Gardez les cheveux, les vêtements et les gants à l'écart des pièces mobiles. Les vêtements amples, bijoux et cheveux longs peuvent se prendre dans les pièces mobiles.

- Si les outils sont équipés de dispositifs de dépoussiérage, assurez-vous qu'ils sont connectés et correctement utilisés. L'utilisation de ces dispositifs de dépoussiérage peut réduire les dangers présentés par la poussière.

## UTILISATION ET ENTRETIEN DES OUTILS ÉLECTRIQUES

- Ne forcez pas l'outil. Utilisez le bon outil pour le travail à effectuer. Un outil approprié exécutera le travail mieux et de façon moins dangereuse s'il est utilisé dans les limites prévues.
- N'utilisez pas l'outil si l'interrupteur ne permet pas de le mettre en marche ou de l'arrêter. Tout outil qui ne peut pas être contrôlé par son interrupteur est dangereux et doit être réparé.
- Débranchez l'outil et/ou retirez le bloc-batterie de l'outil avant d'effectuer des réglages, de changer d'accessoire ou de ranger l'outil. De telles mesures de sécurité préventives réduisent les risques de mise en marche accidentelle de l'outil.
- Rangez les outils électriques hors de la portée des enfants et ne laissez personne n'étant pas familiarisé avec l'outil ou ces instructions utiliser l'outil. Dans les mains de personnes n'ayant pas reçu des instructions adéquates, les outils sont dangereux.
- Entretenez les outils électriques. Vérifiez qu'aucune pièce mobile n'est mal alignée ou bloquée, qu'aucune pièce n'est brisée et assurez-vous qu'aucun autre problème ne risque d'affecter le bon fonctionnement de l'outil. En cas de dommages, faites réparer l'outil avant de l'utiliser de nouveau. Beaucoup d'accidents sont causés par des outils mal entretenus.
- Gardez les outils bien affûtés et propres. Des outils correctement entretenus et dont les tranchants sont bien affûtés risquent moins de se bloquer et sont plus faciles à contrôler.
- Utilisez l'outil, les accessoires et embouts, etc. conformément à ces instructions pour les applications pour lesquelles ils sont conçus, en tenant compte des conditions et du type de travail à exécuter. L'utilisation d'un outil électrique pour des applications pour lesquelles il n'est pas conçu peut être dangereuse.

## SERVICE

- Les réparations doivent être confiées à un technicien qualifié, utilisant exclusivement des pièces identiques à celles d'origine. La sécurité de l'outil sera ainsi maintenue.



## RÈGLES DE SÉCURITÉ SUPPLÉMENTAIRES POUR VOS TOURNEVIS À PERCUSSION ET CLÉS À CHOCS

Lors de la coupe, tenez toujours l'outil par les surfaces de prise isolées quand il risque d'entrer en contact avec du câblage dissimulé ou son propre cordon. Le contact avec un fil sous tension « électrifié » les pièces métalliques exposées de l'outil, ce qui peut donner un choc électrique à l'utilisateur.

Tenez l'outil fermement avec vos deux mains.

N'utilisez pas des embouts endommagés ou usés.

Utilisez des pinces ou un étau pour tenir la pièce, si possible.

### CONSERVEZ CES INSTRUCTIONS

Consultez-les fréquemment et utilisez-les pour expliquer le fonctionnement de cet outil aux autres utilisateurs. Si quelqu'un emprunte cet outil, donnez-lui ces instructions.

Le risque que présentent ces expositions varie en fonction de la fréquence de ce type de travail. Pour réduire votre exposition à ces produits chimiques:

- Travaillez dans un endroit bien ventilé
- Portez un équipement de sécurité approprié tel qu'un masque antipoussières qui est spécialement conçu pour filtrer les particules microscopiques.

Évitez le contact prolongé avec la poussière de ponçage, de sciage, de meulage, de perçage et d'autres activités de construction. Portez des vêtements de protection et nettoyez les parties exposées avec de l'eau savonneuse. Laisser la poussière pénétrer votre bouche, vos yeux ou votre peau peut favoriser l'absorption de produits chimiques nocifs.

### NOTE IMPORTANTE

Assurez-vous que l'alimentation électrique correspond à la tension indiquée sur la plaque signalétique. L'outil est doté d'un câble à deux âmes et d'une fiche.

Retirez la fiche de la prise avant de procéder à tout réglage ou entretien.

### AVERTISSEMENT!



Certaines poussières créées par le ponçage mécanique, le sciage, le meulage, le perçage et d'autres activités de construction contiennent des substances chimiques connues pour causer le cancer, des malformations congénitales ou d'autres dommages au fœtus. Voici quelques exemples de ces substances chimiques:

- Plomb provenant des peintures à base de plomb.
- Silice cristalline provenant des briques et du ciment, ainsi que d'autres produits de maçonnerie.
- Arsenic et chrome provenant du bois de construction chimiquement traité.



### AVERTISSEMENT!

L'utilisation de cet outil peut générer et/ou déranger les poussières qui peuvent causer des problèmes respiratoires graves et permanents ou autres blessures. Portez toujours un masque antipoussières approuvé par NIOSH/OSHA lors de l'exposition à la poussière. Dirigez les particules loin du visage et du corps.



**SYMBLES**



Pour réduire les risques de blessure, l'utilisateur doit lire les instructions dans ce guide d'utilisation.



Double isolation



Avertissement



Porter un casque antibruit



Porter des lunettes de sécurité



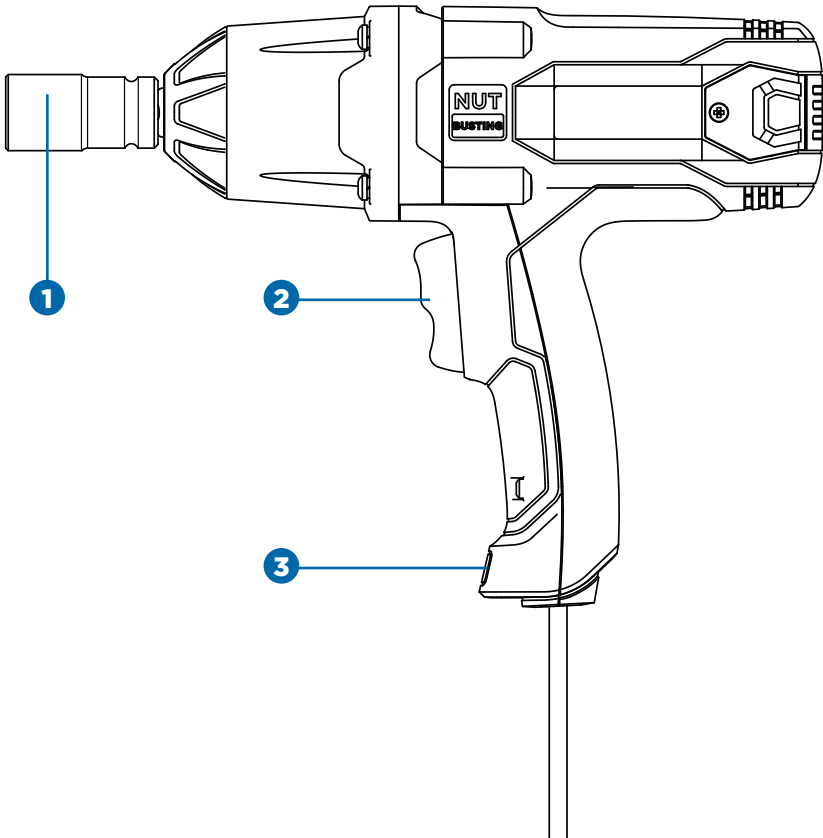
Porter un masque antipoussières

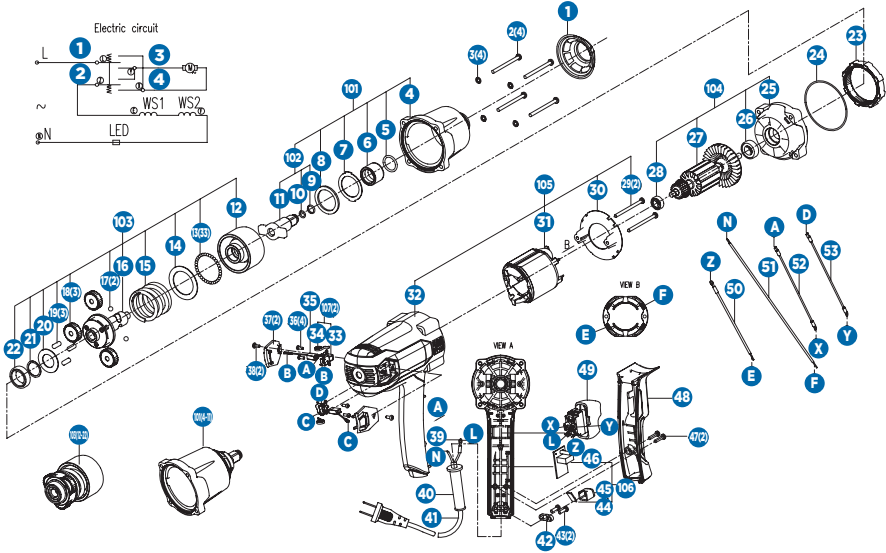
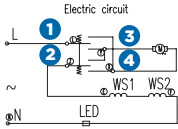


Ne pas utiliser par temps pluvieux

No	Description
----	-------------

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| 1 | Prise                 |
| 2 | Commutateur à bascule |
| 3 | Éclairage à DEL       |





No.	Description
1	Manchon en caoutchouc
2	Vis autotaraudeuse
3	Rondelle
4	Logement
5	Joint torique
6	Couvercle de l'arbre
7	Rondelle 5
8	Rondelle 4
9	Rondelle de blocage
10	Joint torique
11	Arbre
12	Vérin
13	Bille en acier 2
14	Rondelle 3
15	Ressort de compression
16	Arbre de transfert
17	Bille en acier
18	Roue d'engrenage
19	Goupille
20	Rondelle 2
21	Rondelle 1
22	Roulement à billes 61804
23	Roue d'engrenage interne
24	Joint torique
25	Carter d'engrenages
26	Roulement à billes 6000
27	Rotor
28	Roulement à billes 607
29	Vis autotaraudeuse
30	Chicane
31	Stator

No.	Description
32	Boîtier
33	Porte-balai
34	Ressort spiral
35	Balai de carbone (paire)
36	Vis autotaraudeuse
37	Couvercle de balai
38	Vis autotaraudeuse
39	Cosse
40	Protecteur du cordon d'alimentation
41	Cordon d'alimentation
42	Pince de cordon
43	Vis autotaraudeuse
44	PCB 2
45	Couvercle d'éclairage
46	PCB 1
47	Vis autotaraudeuse
48	Couvercle de poignée
49	Interrupteur
50	Fil interne
51	Fil interne
52	Fil interne
53	Fil interne
101	Couvercle avant
102	Assemblage de l'arbre
103	Rotor entraîneur
104	Assemblage du couvercle central
105	Boîtier
106	Assemblage DEL
107	Assemblage du porte-balai

## USAGE PRÉVU

La clé à chocs est destinée pour le changement de pneus, le remplacement d'amortisseur, le travail sur le système d'échappement, la réparation de la tondeuse à gazon et le travail sur de petits moteurs. La plage de l'écrou ou du boulon retiré est M17 (43/64 po) à M23 (29/32 pi).

## INSTALLER/RETIRER UNE DOUILLE (Fig. A, B)

Pour installer une douille appropriée (1, non fournie) qui correspond à l'écrou, alignez le trou de la douille avec la bille d'acier sur la prise et poussez la douille dans la prise. Pour enlever la douille de la prise, vous n'avez qu'à la retirer.

## UTILISATION DU COMMUTATEUR (Fig. C)

Appuyez sur le commutateur à bascule (2) pour faire fonctionner la clé à chocs, et relâchez le commutateur à bascule pour éteindre la clé à chocs. Appuyez sur le bas du commutateur pour la marche avant (sens horaire) Appuyez sur le haut du commutateur pour la marche arrière (sens antihoraire) Relâchez le commutateur pour arrêter.

## UTILISATION DE VOTRE CLÉ À CHOCS

Installez la douille. Poussez la clé à chocs juste assez pour permettre la prise de s'adapter à l'écrou ou le boulon. Mettez ensuite la clé à chocs en marche. Après le vissage de l'écrou, la durée de serrage à pression ne peut pas être plus de 5 secondes pour prévenir l'endommagement du filetage de l'écrou ou du boulon.

Tenez toujours la clé à chocs en oblique sur la vis ou l'écrou à serrer.

Le couple de serrage dépend de la durée de l'action de percussion/serrage. Le plus grand couple de serrage est atteint au bout d'environ 4 à 5 secondes. Serrer au-delà de cette durée endommagera le filetage de l'écrou ou du boulon.

## ÉCLAIRAGE À DEL

L'éclairage à DEL (3) vous permet de garder une vision claire dans des environnements moins éclairés.

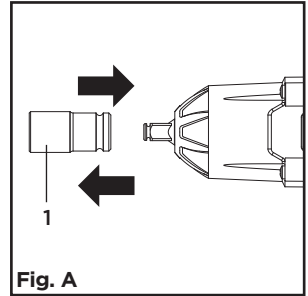


Fig. A

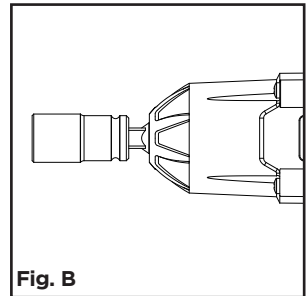


Fig. B

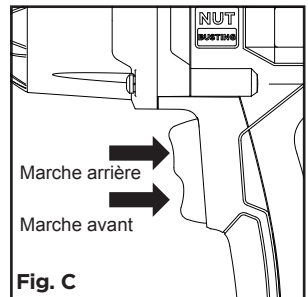


Fig. C



**REMARQUE:** Avant d'utiliser l'outil, lisez attentivement le guide d'utilisation.

## COMMENT MAINTENIR LES OUTILS AVEC SOIN

Retirez la fiche de la prise avant de procéder à toute opération de réglage, d'entretien ou de maintenance.

La prise électrique doit être vérifiée régulièrement. Si usée ou brisée, la prise peut glisser ou réduire l'efficacité du moteur. • Faites remplacer la prise usée ou brisée par une neuve. Votre outil électrique ne nécessite aucun entretien ou lubrification supplémentaire. Il n'y a pas de pièces réparables par l'utilisateur dans votre outil électrique. N'utilisez jamais de l'eau ou de produits chimiques pour nettoyer votre outil électrique. Essuyez-le à l'aide d'un chiffon sec. Rangez toujours votre outil électrique dans un endroit sec. Gardez les fentes de ventilation du moteur propre. Gardez toutes les commandes de fonctionnement exemptes de poussière. Vous pouvez voir de temps en temps des étincelles à travers les fentes de ventilation. Ceci est normal et n'endommagera pas votre outil électrique.

Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, un centre de service agréé ou une personne qualifiée afin d'éviter tout risque.

Le présent produit de la marque MAXIMUM est visé par une garantie d'une durée de 5 ans à compter de sa date d'achat au détail initial couvrant exclusivement les vices de fabrication et de matériaux, et il est soumis aux dispositions suivantes pour ce qui est des composants suivants :

- a) Composant A : Les batteries et les chargeurs seront réparés ou remplacés pendant une période de 3 ans à compter de la date d'achat au détail initial en cas de vice de fabrication ou de matériaux.
- b) Composant B : L'étui de transport est visé par une garantie d'une durée de 1 an à compter de la date d'achat au détail initial en cas de vice de fabrication ou de matériaux.
- c) Composant C : Les accessoires, y compris les fleurets et les lames de scie, ne sont visés par aucune garantie.



Sous réserve des conditions et des restrictions décrites ci-dessous, le présent produit, s'il nous est retourné accompagné d'une preuve d'achat à l'intérieur de la période de garantie prévue et s'il est couvert par la présente garantie, sera réparé ou remplacé (par un produit du même modèle, ou encore par un produit de valeur égale ou dont les caractéristiques sont comparables), à l'entière appréciation du centre de réparation autorisé de Maximum Canada (le « Fournisseur de services »). Nous assumerons les frais liés à la réparation ou au remplacement ainsi que le coût de la main-d'œuvre connexe.

### Ces garanties sont soumises aux conditions et aux restrictions suivantes:

- a) il est nécessaire de présenter une facture qui atteste l'achat ainsi que la date d'achat;
- b) le Fournisseur de services doit établir l'existence des vices de fabrication et de matériaux et les évaluer;
- c) la présente garantie ne couvre aucun produit ni aucune pièce dont l'usure, le bris ou le non fonctionnement est causé par une utilisation abusive, une mauvaise utilisation, des dommages accidentels, de la négligence ou encore une mauvaise installation, une utilisation inadéquate ou un manque d'entretien (conformément à ce qui est mentionné dans le manuel du fabricant ou le mode d'emploi pertinent);
- d) la présente garantie ne couvre pas l'usure normale, pas plus que les pièces détachées ou les accessoires (y compris les fleurets et les lames de scie) qui pourraient être fournis avec le produit et qui, de par leur nature, ont une durée de vie limitée et dont on s'attend à ce qu'ils deviennent inutiles ou inutilisables après une période d'utilisation raisonnable;
- e) la présente garantie ne couvre pas l'entretien de routine ni les articles consommables, notamment le carburant, les lubrifiants, les sacs d'aspirateur, les lames, les courroies, le papier abrasif, les fleurets, les liquides, les joints toriques en caoutchouc, les mises au point ou les ajustements;
- f) la présente garantie exclut les composants suivants, qui pourraient accompagner votre produit :
  - (1) les batteries et les chargeurs, qui seront réparés ou remplacés pendant une période de 3 ans à compter de la date d'achat au détail initial en cas de vice de fabrication ou de matériaux. Les vices de fabrication ou de matériaux de la batterie ou du chargeur seront réparés ou remplacés au gré du Fournisseur de services.

- (2) l'étui de transport, qui n'est couvert que pendant une période de 1 an à compter de la date d'achat au détail initial contre les vices de fabrication et de matériaux.
- (3) les accessoires, y compris les fleurets et les lames de scie, qui ne sont couverts par aucune garantie.
- g) la présente garantie ne s'applique pas si un tiers qui n'est pas le Fournisseur de services (c'est-à-dire des personnes non autorisées par le fabricant) a causé des dommages en effectuant ou en tentant d'effectuer des réparations, et ces réparations ou ces tentatives de réparation non autorisées invalideront intégralement la présente garantie;
- h) la présente garantie ne couvre que les pièces d'origine, sauf si le détaillant ou le fabricant, ou encore des personnes autorisées par le détaillant ou le fabricant, ont réparé ou remplacé les pièces;
- i) la présente garantie ne couvre pas les produits qui ont été vendus à l'acheteur initial en tant que produits reconditionnés ou remis à neuf (sauf indication écrite à l'effet contraire);
- j) la présente garantie ne couvre pas les produits ni les pièces qui contiennent des pièces d'un autre fabricant, et elle ne s'applique pas si des personnes non autorisées ont réparé ou modifié, ou encore ont tenté de réparer ou de modifier, les produits ou les pièces;
- k) la présente garantie ne couvre pas la détérioration normale du revêtement extérieur, notamment les égratignures, les bosses, les éclats de peinture ou encore l'oxydation ou la décoloration causée par la chaleur, par des substances abrasives ou par des produits nettoyants chimiques;
- l) la présente garantie ne couvre pas les composants vendus par d'autres fabricants et identifiés comme tels, lesquels seront couverts par la garantie du fabricant en cause, s'il y a lieu;
- m) les produits remplacés par le détaillant dans le cadre de l'exécution des obligations découlant de la garantie sont soumis aux conditions de garantie initiales ainsi qu'aux délais connexes écoulés depuis la date d'achat initial; si le produit est acheté au Québec, la durée de la garantie sera prolongée sur une période correspondant au délai pendant lequel le détaillant québécois a gardé le produit en sa possession dans le but d'exécuter les obligations découlant de la garantie; et les produits remplacés ne seront pas considérés comme des nouveaux produits pour les besoins de la garantie;
- n) Les seules obligations du détaillant et du fabricant ainsi que les seuls recours de l'acheteur dans le cadre de la présente garantie se résument à ce qui est mentionné dans les présentes. Les garanties énoncées dans les présentes sont incessibles et sont exclusivement accordées à l'acheteur. DE PLUS, LES GARANTIES ÉNONCÉES DANS LES PRÉSENTES REMPLACENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES OU LES AUTRES CONDITIONS, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES, TACITES OU PRÉVUES PAR LA LOI (Y COMPRIS LES PROTECTIONS PRÉVUES EN VERTU DES LOIS INTITULÉES THE SALE OF GOODS ACT ET THE INTERNATIONAL SALE OF GOODS ACT), QUI DÉCOULENT NOTAMMENT DES HABITUDES COMMERCIALES ÉTABLIES OU DE L'USAGE DU COMMERCE, Y COMPRIS, SOUS RÉSERVE DES LOIS APPLICABLES, LES GARANTIES OU LES CONDITIONS TACITES RELATIVES À LA QUALITÉ MARCHANDE, À LA COMMERCIALITÉ ET À LA PERTINENCE OU AU CARACTÈRE ADÉQUAT POUR UNE UTILISATION PRÉCISE, ET TOUTES CES AUTRES GARANTIES SONT EXPRESSÉMENT REJETÉES PAR LE DÉTAILLANT ET PAR LE FABRICANT.

## RESTRICTIONS SUPPLÉMENTAIRES

La présente garantie s'applique exclusivement à l'acheteur initial et est incessible.

La présente garantie sera applicable pendant cinq ans à compter de la date d'achat au détail initial qui est indiquée sur la facture.

Ni le détaillant, ni Maximum Canada, ni le fabricant ne seront responsables des

autres frais, pertes ou dommages, y compris les dommages indirects, accessoires, punitifs ou consécutifs, qui pourraient découler de la vente ou de l'utilisation du produit ou de l'incapacité à l'utiliser.

Le détaillant, Maximum Canada et le fabricant ne seront en aucun cas tenus responsables envers l'acheteur en ce qui a trait à une réclamation relative a) à des dommages indirects, spéciaux, punitifs, accessoires, exemplaires ou consécutifs, b) à une indemnité pour la perte de bénéfices, de revenus escomptés, d'épargne ou de clientèle, ou toute autre perte de nature économique pour l'acheteur, c) à des dommages punitifs, exemplaires ou aggravés, qu'elle qu'en soit la cause, d) à une participation ou à une compensation relative à une réclamation présentée contre l'acheteur, e) aux dommages liés aux produits d'un tiers ou aux services fournis par un tiers ou aux matériaux de l'acheteur, ou f) aux dommages liés à l'interruption, aux retards, aux erreurs ou aux omissions; dans chaque cas en vertu de tout principe en droit ou en equity, découlant de la présente garantie ou relativement à celle-ci, même si l'éventualité de ces événements a fait l'objet d'un avis. Malgré les dispositions qui figurent dans les présentes et les droits conférés à l'acheteur en vertu des lois et de l'equity ou autrement, aux termes de la présente garantie, la responsabilité du détaillant ou du fabricant, qu'elle découle d'un contrat, d'un délit civil, du fait du produit ou de toute autre cause, ne pourra en aucun cas être globalement supérieure au montant payé au détaillant par l'acheteur pour le produit visé par la présente garantie.

## **AVIS AU CONSOMMATEUR**

La présente garantie vous accorde des droits spécifiques, mais vous pourriez disposer d'autres droits, qui peuvent différer d'une province à l'autre. Les dispositions qui figurent dans la présente garantie ne visent pas à limiter, à modifier, à réduire ou à exclure quelque garantie prévue dans les lois provinciales ou fédérales applicables.

En plus de la garantie limitée de 5 ans, ce produit de la marque MAXIMUM est couvert par notre garantie suivante :

### **GARANTIE DE RÉPARATION D'UNE DURÉE DE 1 AN**

À tout moment au cours de la première année suivant l'achat du présent produit, Maximum Canada exécutera l'entretien du produit et remplacera les pièces essentielles qui sont anormalement usées par suite d'une utilisation normale du produit.

Les éléments suivants sont exclus de la garantie de réparation de 1 an :

- a) Les pièces ou les éléments manquants ou endommagés en raison d'une utilisation abusive ou d'une mauvaise utilisation;
- b) une usure des pièces ou des accessoires non essentiels qui ne touchent pas la fonction principale du produit.

### **GARANTIE DE SATISFACTION D'UNE DURÉE DE 90 JOURS**

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait du fonctionnement de votre produit de la marque MAXIMUM pour quelque motif que ce soit, vous pouvez le retourner, accompagné d'une preuve d'achat, dans les 90 jours suivant la date d'achat afin de procéder à un échange ou d'obtenir un remboursement intégral.

Importé par MAXIMUM Canada Toronto, Canada M4S 2B8

Fabriqué en Chine